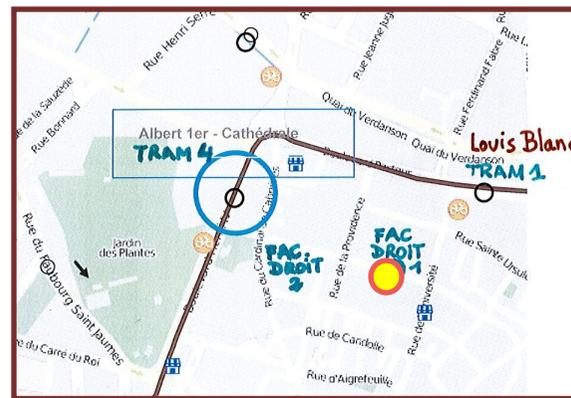


L'avant-projet de loi de réforme du droit de la responsabilité



Vendredi 25 novembre 2016

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
39, rue de l'Université - Amphi C - bâtiment 1



Avec le concours de :



ÉCOLE DOCTORALE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



RENSEIGNEMENTS

Frais d'inscription : 80 euros (Professionnels)

Règlement par chèque à l'ordre de
L'Association du Laboratoire de Droit privé

Gratuit pour les universitaires et les étudiants

Réponse souhaitée avant le 18 novembre 2016

Colloque ouvert à la formation continue

CONTACT

LABORATOIRE DE DROIT PRIVÉ

Sophie Vernay-Delcourt

04.34.43.30.61 / 04.34.43.29.84

sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

LABORATOIRE DE DROIT PRIVÉ

14, rue Cardinal de Cabrières

34060 Montpellier cedex 2

L'avant-projet de loi de réforme du droit de la responsabilité



8h45 Accueil des participants

Monsieur Philippe AUGÉ

Président de l'Université de Montpellier

Madame Marie-Élisabeth ANDRÉ

Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

9h00 Propos introductifs

Madame Charlotte De Cabarrus

Chef du bureau du droit des obligations, Direction des affaires civiles et du Sceau, Ministère de la Justice

Monsieur Louis-Frédéric Pignarre

Professeur à l'Université de Montpellier

Le responsable

Matinée sous la présidence de Rémy Cabrillac
Professeur à l'Université de Montpellier

- 9h45 **Volontés et responsabilités**
Hervé Lecuyer, Professeur à l'Université Paris 2
- 10h15 Pause
- 10h30 **Activité et responsabilité**
Cyril Bloch, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
- 11h00 **Autorité et responsabilité**
Olivier Gout, Professeur à l'Université de Lyon 3
- 11h30 Discussion
- 12h Fin de séance

La victime

Après-midi sous la Présidence de Christophe Albiges
Professeur à l'Université de Montpellier

- 14h00 **Le comportement de la victime**
Jean-Sébastien Borghetti, Professeur à l'Université Paris 2
- 14h30 **Le dommage de la victime**
Christophe Quezel-Ambrunaz, Maître de conférences à l'Université de Savoie
- 15h00 **Le préjudice de la victime**
Fabrice Leduc, Professeur à l'Université de Tours
- 15h30 Discussion suivie d'une pause
- 16h00 **Table ronde**
Le point de vue de l'avocat : Maître Gilles Lasry,
Barreau de Montpellier
- Le point de vue du magistrat** : Monsieur Georges Torregrosa,
Président de Chambre à la Cour d'appel de Montpellier
- Le point de vue du notaire** : Me Emmanuel Dossa,
Président de la Chambre des Notaires de l'Hérault
- 16h45 **Rapport de synthèse**
Philippe Brun, Professeur, Avocat général en service
extraordinaire à la Cour de cassation

L'avant-projet de loi de réforme du droit de la responsabilité

Vendredi 25 novembre 2016

COUPON RÉPONSE

Nom : _____

Prénom : _____

Société : _____

E-mail : _____

Réponse souhaitée avant le 18 novembre
Merci de joindre à ce coupon le chèque correspondant à votre participation
(gratuit pour les universitaires et étudiants)
Colloque habilité pour la formation continue des professionnels du droit (7h)
Colloque 80 € - A l'ordre de l'Association du Laboratoire de droit privé